

L'espace des Lumières à Perpignan

Par [Céline Sala](#)

Docteur en Histoire moderne

Si l'histoire culturelle de la province du Roussillon au XVIII^e siècle est jalonnée par des recherches universitaires stimulantes et riches sur les grands foyers intellectuels¹ et sur les intellectuels perpignans de ce siècle éclairé,² en revanche, l'approche des Lumières en Roussillon à travers les institutions provinciales qui ont assuré le long cheminement complexe, parfois contradictoire, de l'esprit nouveau reste à entreprendre³. Il s'agit d'observer la diffusion des Lumières, tant à l'échelle de la ville de Perpignan qu'à celle de la province en tentant d'esquisser une géographie historique où s'épanouit la vie des idées. De nombreux groupes dans divers lieux tissent en effet, sur les marges méridionales du Royaume, en Roussillon, la toile générale sur laquelle se propagent les lumières. Voltaire, la définit comme « cette grande société des esprits répandus partout et partout indépendants ». Daniel Roche quant à lui, la nomme « république des lettres »⁴. Cela semble désigner d'une part, ce sentiment d'appartenir à une communauté de commerce intellectuel, fondée dans des références et des images communes, porteuse du même idéal de transparence et de progrès, mais d'autre part, également l'ensemble des différents réseaux culturels qui participent de cette communauté. La « république des idées » s'incarne à Perpignan dans des manifestations volontaires de participation et de responsabilité collective. C'est pourquoi, il apparaît judicieux de tenter d'éclairer la réalité de l'échange des idées à travers la disparité des lieux et des milieux ouverts ou clos. Ainsi, comment les Lumières s'approprient-elles l'espace urbain perpignans ? Quels sont les lieux qui manifestent les Lumières ? Et, comment ces idées éclairées s'inscrivent-elles dans des lieux différents ? Enfin, à quelles dates ont eu lieu ces initiatives ? Qui en est à l'origine ?

Ainsi, il s'agit de saisir comment s'organise une communauté et pour cela de mesurer le rayonnement des diverses sociétés qui composent, dans le cadre de la province du Roussillon, la base de la « République des Lettres ». Une géographie culturelle inégalement accessible et inégalement ouverte se dessine alors dans des pratiques d'échange et de connaissance. Pour cela, il semble indispensable d'observer le déploiement des différents réseaux de sociabilité qui relèvent d'initiatives individuelles ou collectives et qui s'articule au cœur de la cité, fruit du volontarisme du Commandant en chef de la province, le Maréchal de Mailly. Cette initiative, seule, permettra de percevoir comment les sociétés savantes participent à l'« **espace des Lumières** » à Perpignan.

Le théâtre

Le Commandant en chef de la province avait soumis au Roi le projet qu'une « salle de spectacles procurerait au citoyen et au militaire un délassement agréable, qui corrigerait les mœurs en amusant les spectateurs »⁵. Ainsi, la salle du rez-de-chaussée de la loge de mer fut convertie en théâtre en 1751⁶.

¹ Notamment, Jean Sagnes (sous la direction de), *L'Université de Perpignan au XVIII^e siècle*, Presses Universitaires de Perpignan, 1996, 312 pages.

² Michèle Bartoli-Robinat, *Les intellectuels roussillonnais et les Lumières de 1730 à 1789*, mémoire de maîtrise sous la direction du Professeur Gilbert Languier, Université de Perpignan, 1996, 205 pages.

³ En référence aux travaux de Daniel Roche, *Le siècle des Lumières en province, Académies et académiciens provinciaux, 1680-1789*, Paris, Mouton, 1973, éd. 1984, E.H.E.S.S., 2 vol., 394 pages ; 520 pages, p°256.

⁴ Daniel Roche, *Le siècle des lumières en province, Académies et académiciens provinciaux, 1680-1789*, Paris, Mouton, 1973, éd. 1984, EHESS, 2 vol., 394 pages ; 520 pages, p°256.

⁵ Arch. Dép. Pyrénées-Orientales, 1 J 18.A.32 : Papiers de François Fossa et Joseph Jaume, juristes roussillonnais. Cette citation est extraite des papiers de Fossa.

⁶ Henry Aragon, *Les monuments et les rues de Perpignan*, Marseille, Laffitte reprints, 1977, 586 pages. Il précise que « par l'étrange caprice d'un homme sous les ordres d'un souverain, pour distraire et égayer son entourage, le Comte de Mailly, transformait en théâtre la belle et vaste salle du Consulat de mer créée à Perpignan sous Jean

En 1753, un arrêt du Conseil d'Etat approuve le don de 500 livres fait encore par de Mailly en faveur de la ville, en vertu des « réparations faites à l'hôtel du commandement et à l'établissement de la Salle de Spectacle »⁷. Ainsi, il est intéressant de souligner que le maréchal de Mailly contribue également, par ses nombreux dons, à l'aménagement de cette salle de spectacle en tant qu'espace ouvert à tous. Ce lieu ne fonctionna d'ailleurs réellement que le temps où le fastueux lieutenant-gouverneur dirigeait la province.⁸ Ce nouveau théâtre avec son orchestre, ses loges latérales et sa scène, constitue pour la population de la capitale provinciale un événement culturel : « Ils coururent en foule à ces représentations toutes nouvelles, où la morale donne ses leçons en se jouant, où l'ingénieuse fiction s'embellit des charmes de la musique. » Les abonnements révèlent en effet que la garnison et les nobles s'y rendent nombreux⁹. La présence de francs-maçons abonnés toujours plus nombreux au théâtre n'en est pas moins surprenante qu'il est dirigé par trois de leurs Frères¹⁰. Les recettes aux guichets connaissent une croissance exponentielle, preuve de l'attrait de ce lieu de sociabilité et de l'enthousiasme qu'il suscite chez les roussillonnais. Les recettes ont été multipliées par 8 en l'espace de 25 ans¹¹. A Perpignan, la création d'une salle spécialement aménagée pour le théâtre français renforce l'influence de l'élite « éclairée » et atteste de l'adhésion des mœurs catalanes aux Lumières jusqu'aux frontières méridionales du royaume. Cependant, il existe des théâtres « privés » puisque sous l'Ancien Régime de nombreux théâtres sont également construits dans des châteaux et hôtels particuliers et les représentations scéniques sont, de fait, l'une des distractions favorites de la haute société. En cela, le théâtre selon son ouverture à l'Autre peut être également considéré comme un espace clos. « Protecteur des arts », le duc de Noailles, gouverneur du Roussillon, possède à Saint-Germain-en-Laye un théâtre privé où a lieu en 1757, la première du « Fils naturel » de Diderot¹².

La loge maçonnique

L'espace maçonnique doit être appréhendé comme un espace de sociabilité clos constitué par un cénacle d'amis choisis, de pairs qui se reconnaissent comme frères à travers l'initiation partagée. C'est bien le temple des amis choisis qui affirme sa cohésion, galvanise ses liens par la puissance de l'initiation. En revanche, il est particulièrement ouvert de par ses enjeux sur le monde socioculturel profane. Il est essentiel toutefois de restituer la genèse du noyau maçonnique initial. L'importance du fait maçonnique est éclatante, en terres catalanes, en cette deuxième moitié de XVIII^e siècle. La province du Roussillon a une véritable tradition de sociabilité maçonnique unique en France faite d'une histoire riche sous l'Ancien Régime. Preuve en atteste le premier atelier fondé, à l'orient de Perpignan, le 6 novembre 1744¹³ : La loge « Saint-Jean » ou « Saint-Jean, Saint-Pierre », sous le titre distinctif de *La Sociabilité* est, en effet, l'un des plus anciens ateliers du Languedoc-Roussillon aux côtés de la loge *L'Ancienne* à Montpellier¹⁴. Il s'agit de la seule loge maçonnique française à avoir

1^{er} d'Aragon. Le gouverneur, comte de Mailly, avait été séduit par la beauté de ce magnifique palais ; il venait de transformer en théâtre cet hôtel princier ».

⁷ Arch. Mun. Perpignan : Série A8 : Fonds Ancien : actes constitutifs de la commune.

⁸ Antoine de Roux, *Perpignan de la place forte à la ville ouverte X^e-XX^e siècle*, Perpignan Archives Histoire, Edition des Archives communales de Perpignan, 1996, 499 pages.

⁹ Arch. Dép. Pyrénées-Orientales : 1C 1586/ 1C 1587 : Théâtre de Perpignan : liste des abonnements militaires et des abonnements en ville

¹⁰ Arch. Dép. Pyrénées-Orientales : 1C 1586/ 1C 1587 : Théâtre de Perpignan : Jacques Ancessy, maître boulanger est « directeur de la comédie » en 1779, consul et « receveur des fonds provenus de la comédie, concerts, opéras et grands bals depuis le 8 avril 1777 jusqu'au 11 avril 1778. Antoine Pons, Jacques Massote, Pierre Ancessy et Pierre Florent, tous membres de la loge perpignanaise de *L'Egalité*, sous l'autorité du Comte de Mailly, « ont obtenu le privilège exclusif pour l'entreprise des spectacles de cette ville » en 1778.

¹¹ Arch. Dép. Pyrénées-Orientales : 1C 1586/ 1C 1587 : Théâtre de Perpignan : état des recettes et dépenses pour chaque mois de 1764 à 1778.

¹² Cité dans l'exposition, *Le siècle des Lumières en Roussillon 1715-1789*, Exposition des Archives Départementales des Pyrénées-Orientales, octobre 2004.

¹³ Bibliothèque Nationale de France, Cabinet des manuscrits, fonds maçonnique, F.M² 349 : Planche du Vénérable de la loge de *La Sociabilité* le 3 mai 1783.

¹⁴ Alain Le Bihan, *Les loges et chapitres du Grand Orient de France et de la Grande Loge de France. (2^e moitié du XVIII^e siècle)*, Paris, B.N., « Commission d'histoire économique et sociale de la Révolution française », n°20, 1967, 456 pages.

manifesté le besoin d'afficher la sociabilité jusque dans son titre distinctif. Son choix est exemplaire de l'évolution de la sociabilité maçonnique nobiliaire.

Cette sociabilité maçonnique de frontière se manifeste par une implantation précoce,¹⁵ avec toutefois une absence de relation au XVIII^e siècle, de part et d'autre de la frontière espagnole, liée à l'impossible développement, dû à l'Inquisition, de la Franc-maçonnerie en Catalogne du Sud¹⁶. Elle se définit néanmoins par de nombreux foyers maçonniques urbains et ruraux tous caractérisés par une forte densité maçonnique¹⁷. Plus de douze loges maçonniques civiles aux effectifs démesurés organisent et polarisent l'espace catalan: neuf à Perpignan et trois dans les localités de Thuir, Vinça et Saint Paul de Fenouillet¹⁸. Les loges militaires, présentes également en très grand nombre, ont fortement contribué à la propagation de la maçonnerie dans la province, par le caractère itinérant des régiments. De nombreuses loges qui ne sont pas des loges militaires ont accepté des officiers de l'armée, préférant sans doute adhérer à une loge permanente. Inversement, de nombreuses loges militaires se sont fréquemment révélées d'actifs médiateurs de la lumière maçonnique, recevant de nombreux profanes civils que les loges locales hésitaient à initier. Les deux parties y trouvaient leur compte, en particulier les militaires étrangers aux places de garnison, qui aspiraient souvent à sortir de leur isolement, en nouant des relations avec la société locale¹⁹. La loge de *La Sociabilité* à Perpignan en fournit un exemple clair en 1783 en comptant dans ses rangs, plus de 85 % de militaires²⁰. Société d'élus, la Franc-maçonnerie recherche la reconnaissance par les membres de la *sanior et major pars* dont la présence qualifie l'assemblée en la fermant. Les francs-maçons catalans semblent assumer parfaitement cette recherche d'une excellence sociale puisqu'à l'orient de Perpignan, *La Sociabilité* affirme très fièrement être composée de « ce qu'il y a de mieux à Perpignan »²¹ ; La loge est en effet fréquemment reconnue par ses sœurs comme la « Loge des nobles »²², et sûre de sa prééminence sociale au sein de l'orient, elle se dit elle-même « composée presque en totalité de l'élite de la Noblesse du Roussillon qui se fera un plaisir de donner l'exemple de régularité des mœurs et de la vertu ».²³ La sociabilité maçonnique du Royaume de France, sous l'Ancien Régime, rencontre l'adhésion des élites provinciales. La maçonnerie catalane ne fait pas figure d'exception. Les notables viennent, en effet, très nombreux dans les loges particulièrement à celle de *La Sociabilité*, loge des élites sous l'Ancien Régime. Cependant, la particularité régionale réside ailleurs. Etant donné le grand nombre d'ateliers présents sur ce territoire, cela permet un recrutement considérable qui va même jusqu'à atteindre les strates intermédiaires et la toute petite bourgeoisie relativement modeste de la société roussillonnaise.

¹⁵ Céline Sala, *La Franc-maçonnerie en Roussillon : pensée et pratiques maçonniques en Roussillon à la fin de l'Ancien Régime*, mémoire de maîtrise d'Histoire Moderne sous la direction du Professeur Gilbert Larguier, Université de Perpignan, juin 1998, 324 pages et *Le visage de la sociabilité maçonnique en Roussillon*, mémoire de DEA d'Histoire Moderne sous la direction du Professeur Gilbert Larguier, Université de Montpellier, juin 1999, 319 pages.

¹⁶ A propos de l'implantation de la Franc-maçonnerie en Espagne au XVIII^e siècle, se référer aux précieux travaux de J.A Ferrer-Benimeli, *La masoneria en Espana en el siglo XVIII*, Madrid, Ed. Siglo XXI, 1974, 507 pages.

¹⁷ Céline Sala, *La Franc-maçonnerie en Roussillon : pensée et pratiques maçonniques en Roussillon à la fin de l'Ancien Régime*, mémoire de maîtrise d'Histoire Moderne sous la direction du Professeur Gilbert Larguier, Université de Perpignan, juin 1998, 324 p.

¹⁸ Céline Sala, *op. cit.*

¹⁹ Arch. Dép. Pyrénées-Orientales : *Mémoires* du chevalier de Mautort (Louis-François de Paule Tillette), Capitaine au Régiment d'Austrasie, Chevalier de l'Ordre Royal et militaire de Saint Louis (1752- 1802), Paris, Librairie Plon, 1895, 512 pages. Capitaine en garnison à Perpignan durant 18 mois dès le 15 octobre 1768.

²⁰ Bibliothèque Nationale de France, Cabinet des manuscrits, fonds maçonnique, série F.M. ² 349 : Tableaux de la loge de *la Sociabilité* en 1783.

²¹ Bibliothèque Nationale de France, Cabinet des manuscrits, fonds maçonnique, F.M ² 349 : Planche de la loge *La Sociabilité* au Grand Orient de France, le 22 décembre 1784.

²² Bibliothèque Nationale de France, Cabinet des manuscrits, fonds maçonnique, F.M ¹ 87 bis : Dossier de la loge du *Parfait Silence*, orient de Perpignan, planche à la chambre des Provinces du Grand Orient de France du 28 février 1787.

²³ Bibliothèque Nationale de France, Cabinet des manuscrits, fonds maçonnique, F.M ² 349 : Planche de la loge *La Sociabilité* au Grand Orient de France, du 22 mars 1783.

Ainsi, l'espace géographique roussillonnais semble couvert de façon élargie par le tissu maçonnique. Il est clair que le mode de fonctionnement de la loge maçonnique (élections d'officiers, prise de parole minutieusement réglée, expression libre des frères, vote des membres..) font du temple maçonnique un lieu privilégié d'acculturation et d'appropriation culturelle. Les Frères y entendent le discours des Lumières, élaborent de nouveaux modes de relations entre pairs qui visent à réduire les origines de conflits sociaux. Il semble que l'atelier maçonnique fonctionne comme un laboratoire où l'on expérimente un modèle de civilité favorable à la sociabilité et au respect de l'autre. Il n'en demeure pas pour autant un prototype de la sociabilité démocratique²⁴ ni une dénonciation de la société d'Ancien Régime. La mise en évidence par Daniel Gordon, cité par Pierre-Yves Beaurepaire de l'éclosion au sein de la sphère sociale d'une « citoyenneté sans souveraineté »²⁵ correspond davantage au fait maçonnique catalan et à sa trajectoire dans le champ de la société et de la culture d'Ancien Régime. Enfin, en référence à la thèse de Maurice Agulhon sur la sociabilité méridionale,²⁶ on peut souligner en Roussillon une concentration maçonnique exceptionnelle qui déborde largement le cadre urbain. Force est de constater une tradition précoce en pays catalan de trouver des loges rurales éloignées de la ville principale, Perpignan. Il existe donc un phénomène de sociabilité en dehors du cadre urbain sous l'Ancien Régime. Il apparaît que, déjà sous l'Ancien Régime, en pays catalan, se concilient les deux lignes de force du projet maçonnique : la loge comme temple de l'entre soi, nommé « l'encellulement » et la dilation du Temple qui épouse l'ensemble des terres habitées. Incontestablement, il semble que cela soit une des clefs du succès de la Franc-maçonnerie, en terres catalanes, auprès de ses élites.

L'Académie dit « Le Haras »

À l'initiative du maréchal de Mailly, une école militaire appelée « Académie » est créée en 1768 afin que les jeunes nobles roussillonnais reçoivent une éducation militaire. Le maréchal de Mailly va « s'occuper d'éducation militaire, et cet objet est d'autant plus intéressant car il n'y avait alors aucun gentilhomme de la Province en service auprès du Roy et c'était le reproche que le feu Roy avait fait en Roussillon »²⁷. Cet établissement dont le projet fut proposé par de Mailly reçut l'approbation royale par l'ordonnance du 15 juin 1751 précisant que « douze gentilshommes de la Province, nommés par le Roi, seraient admis dans cette école pour y être instruits pendant trois ans afin d'être placés ensuite au service ». Cela a été suivi avec le plus grand des succès car, plus de cent gentilshommes roussillonnais sont entrés au service du Roi après leur passage dans cette école. L'élite nobiliaire sera formée dans cette Académie comptant dans ses rangs de futurs francs-maçons²⁸. Ainsi, douze enfants de gentilshommes nommés par le Roi, sur présentation du Commandant de la province suivent gratuitement les cours. Des critères bien définis toutefois conditionnaient le choix des élèves. Selon l'imprimé renseignant sur les modalités de recrutement, une hiérarchie semble s'opérer dans le classement des candidats²⁹. Ceux qui figurent en tête de liste sont ceux dont les pères ont servi dans l'armée ou décédés en service, en revanche, les derniers à être pris en considération sont ceux n'ayant que de lointains ancêtres militaires ou ceux qui par indigence souhaitent entrer dans les rangs de l'armée. Au-delà des critères ayant trait au lignage et au patrimoine, le prétendant devait « savoir lire et écrire afin de pouvoir être appliqué tout de suite à l'étude des langues ».

²⁴ Comme tend à le prouver Ran Halevi, *Les loges maçonniques dans la France d'Ancien Régime. Aux origines de la sociabilité démocratique*, Cahier des Annales n°40, Paris, 1984, 118 pages

²⁵ Pierre-Yves Beaurepaire, *Franc-maçonnerie et sociabilité, les métamorphoses du lien social XVIII^e-XIX^e siècle*, Paris, EDIMAF, 2003, 126 pages.

²⁶ Maurice Agulhon, *Pénitents et Francs-maçons de l'ancienne Provence*, Evreux, Fayard, 1968, 454 pages

²⁷ Arch. Nat., K1221 n°5 : *Mémoire sur les différents établissements que le maréchal de Mailly a fait en Roussillon*. Il s'agit d'une description historique et géographique de la province du Roussillon réalisée en 1717, revue et corrigée en 1742 par l'abbé Xaupi, archidiacre de la Cathédrale de Perpignan.

²⁸ Arch. Dép. Pyrénées-Orientales: 1 E 938 : Famille Waudricourt. Joseph de Waudricourt est élève de l'école militaire du Haras et il sera membre de la loge perpignanaise *Les Amis de la Vraie Règle* en 1784 et en 1785 (B.N.F., F.M.2 346).

²⁹ Arch. Dép. Pyrénées-Orientales: 1J 23/2 : Mémoire instructif sur ce que les parents doivent observer pour proposer leurs enfants dans les écoles royales militaires en 1783.

Pour vérifier cette exigence, un examen évaluait leur degré d'instruction et dont les résultats déterminaient l'acceptation ou le refus du postulant. Admis à l'école militaire ou école des haras, la jeune noblesse apprenait, d'après l'état de l'université en 1768, « toutes les parties militaires, telles qu'à monter à cheval, faire des armes et la tactique militaire, la danse, le dessin, les mathématiques, objet qui se réunit à l'université, dans laquelle cette jeune noblesse peut puiser de nouvelles connaissances, qui la mettent également en portée de servir utilement et dans tous les états, le Prince et la patrie »³⁰. La formation dispensée au vu de la diversité des cours enseignés dans l'école des Haras démontre la volonté d'obtenir à la fois des soldats fidèles au roi mais aussi des hommes cultivés, « éclairés » formés pour diriger. Afin de parfaire leur éducation et compléter les apprentissages dispensés, les élèves avaient le droit de se rendre à la bibliothèque publique de l'université de Perpignan afin d'y consulter des ouvrages concernant l'art militaire. La connaissance et l'intelligence sont des compétences requises que le pouvoir royal exige de la noblesse militaire. Cet établissement exigeait des investissements importants et nécessaires pour l'achat d'étalons et leur entretien tout comme pour les diverses parties de l'instruction tel le maniement des armes, la danse, les mathématiques, l'équitation ou encore le dessin. Le Maréchal de Mailly consentit à abandonner une partie de ses biens afin d'en rétribuer les maîtres. Les bâtiments de l'Ecole étaient ceux destinés autrefois à une fonderie de canons des rois d'Espagne où des écuries, un manège, des salles d'exercice et les logements des maîtres y furent ainsi établis³¹. Cette école périclita dès 1765³². En 1768, elle fut reformée, mais elle ne fit que végéter. L'école disparaît lors des émeutes de juillet 1789 car créée par la noblesse qui n'existait plus en tant que corps, l'Académie militaire ne répondait plus à aucun besoin social³³. Ainsi, l'Ecole militaire apparaît être bien un des espaces des Lumières les plus clos à l'intérieur de la ville. Car si la loge maçonnique est le temple de l'entre soi où les frères se reconnaissent dans la chaleur fraternelle du temple à travers l'initiation partagée, en revanche, dans la loge, la naissance ne détermine pas l'accès aux lumières maçonniques contrairement à l'Académie militaire. De plus, la loge maçonnique est ouverte sur le monde de par ses enjeux et ses problématiques alors que l'Académie est murée dans sa mission de former des élites au service de la monarchie.

La bibliothèque « publique »

C'est en 1759 qu'est pensée et décidée la création d'une bibliothèque publique dans le cadre de la rénovation de l'université de Perpignan, cent ans après le rattachement du Roussillon à la France. Cette réhabilitation semble être l'aboutissement du volontarisme du pouvoir royal de réorganiser l'université en y introduisant les Lumières par des établissements particuliers. Par sa date de création (1759), la bibliothèque de l'université de Perpignan est sinon la première « du moins parmi les premières bibliothèques publiques d'universités de France ». Dans cette nouvelle organisation de l'université, la mission qui lui est dévolue est contenue dans son titre « Bibliothèque publique de l'Université ». Cette notion de bibliothèque publique est alors l'aboutissement d'un projet culturel précis où l'initiative locale n'est pas absente. Le rôle de la bibliothèque va être précisé par le recteur d'alors : "Louis a couronné tous ses bienfaits par un établissement d'une utilité plus générale et plus sensible encore, c'est celui d'une bibliothèque publique : c'est dans ces archives de l'esprit humain que l'on s'instruit des découvertes de tous les siècles, qu'on s'approprie les lumières de tous les hommes de génie, que les élèves des Sciences vont recevoir des leçons des plus grands maîtres et que l'homme du monde même trouve une source d'amusements honnêtes, de connaissances utiles à son état et applicables à toutes les

³⁰ Arch. Dép. Pyrénées-Orientales, Série D : Instruction publique. Sciences et Arts avant 1790. Inventaire analytique université de Perpignan (1350-1793). D13.5 : Etat de l'université de Perpignan en 1768. Fonctions et disciplines sur l'Université et le Collège Royal de Perpignan.

³¹ Arch. Nat., H 1364 : Le Roussillon en 1700. Correspondance au sujet d'un haras. Visite du haras jusqu'en 1789.

³² Henry Aragon, *Les monuments et rues de Perpignan*, Marseille, Laffitte reprints, 1977, 586 pages.

³³ Arch. Nat., H 1364 : Copie de la lettre du procureur syndic François-Xavier de Lluçia à St Just le 8 août 1789 qui parle de dissolution de l'école militaire du Haras. Philippe Torreilles dans *Perpignan pendant la Révolution*, Perpignan, Imprimerie Charles Latrobe, 1896-1897, Tome I, 432 pages, précise que cette école, qui servait aux nobles, était financée par l'imposition ordinaire c'est-à-dire par les non privilégiés. Le peuple semblait irrité de savoir son argent servir à cette institution.

situations"³⁴. La fonction de la bibliothèque est ainsi établie, renforcée par François Fossa qui énoncera dans son Tableau de l'Université qu'"A compter du 1^{er} janvier 1759, une bibliothèque sera ouverte à tout le monde plusieurs jours de la semaine, on y trouvera des livres, pour toutes les sciences". Alors recteur, il exposera sa pensée dans son discours à la louange du roi le 15 février 1760: "Par l'établissement d'une bibliothèque publique tous les ordres de citoyens trouveront des précepteurs dans tous les genres, assortis à leur génie, à leur humeur, à leur caractère, les amis toujours prêts à remplir d'une manière utile ou agréable à leur génie, le temps qu'ils voudront passer avec eux; des guides éclairés et sûrs dans les différentes routes de la vie, des modèles propres à leur inspirer les sentiments généreux du patriote et les mœurs du citoyen"³⁵. Emerge là une notion nouvelle caractéristique de l'esprit du temps. La « bibliothèque du citoyen est alors inventée et nous sommes en 1760 à Perpignan»³⁶. Vingt-six ans plus tard, le 2 juillet 1786, le Recteur Marigo-Vaquer en donnera la même définition lors de l'inauguration à l'université du buste du Maréchal de Mailly. "La bibliothèque publique réunit les lumières de ces hommes célèbres, qui, lors même qu'ils ne sont plus, nous maîtrisent, nous instruisent, nous récréent". L'institution est donc destinée à tous car comme le soulignait Marigo-Vaquer "sous la main protectrice du Comte de Mailly, les lumières s'étendirent, l'instruction publique se perfectionna". La bibliothèque, située dans l'actuelle salle de lecture des Archives de la ville fut effectivement agrandie par le maréchal de Mailly et adjointe à l'Université. Ce dernier y fait don de plusieurs volumes puisque « la bibliothèque s'enrichit des dons particuliers de Mailly, qui obtint en outre en sa faveur, un exemplaire de tous les ouvrages qui s'imprimaient au Louvre »³⁷. Il réussit donc à obtenir qu'un exemplaire de chaque livre imprimé au Louvre soit acheminé et déposé dans ce lieu. Un inventaire manuscrit qui s'échelonne du 30 août 1786 au 3 avril 1792 nous autorise à percevoir l'ensemble du fonds possédé par cette institution³⁸. La qualité de cet inventaire est remarquable et bien supérieure à celle des deux catalogues imprimés en 1768 et 1771³⁹. Sa consultation nous permet de revisiter aussi certaines allégations trop généreuses comme celle de J.B.F. Carrère qui, dans son *Voyage pittoresque en Roussillon* de 1787, décrivait "une bibliothèque publique, composée d'environ 15 000 volumes sur toutes les parties des Sciences, des Belles-Lettres et des Arts, et sur l'Art militaire"⁴⁰. Le décompte précis des ouvrages oriente vers un nombre plus restreint, soit 4 959 volumes, si l'on considère cet inventaire comme exhaustif, ce qui est probable. Il reste en revanche possible qu'un certain nombre d'ouvrages furent égarés.

Création atypique, la bibliothèque publique de l'université de Perpignan se fonde parfaitement dans ce nouvel ensemble structurel fondé par la Déclaration royale du 31 mars 1759. Par les protections et les soutiens qu'elle reçut tant du roi que des plus hautes autorités de la province, par les revenus qui lui furent alloués, par une organisation administrative et pratique rationnelle elle semble avoir pu constituer des fonds de qualité et répondre d'une part, aux besoins de l'université de Perpignan et d'autre part, aux attentes du public cultivé de la province. L'organisation qui était la sienne la désignèrent donc tout naturellement pour devenir le réceptacle des ouvrages confisqués sous la Révolution.

³⁴ Arch. Nat., M 197 : Discours à la louange du Roy, établi et fondé à perpétuité par l'université de Perpignan pour consacrer son rétablissement prononcé par le recteur, Paris, Impr. Le Breton, 1759.

³⁵ Arch. Dép. Pyrénées-Orientales, 12 J9 : Discours de François Fossa à la louange de Louis XV, le 15 février 1760.

³⁶ Fernand Gérard Belledent, « La Bibliothèque publique de l'Université de Perpignan au XVIII^e siècle » dans Jean Sagnes (sous la direction de), *L'Université de Perpignan au XVIII^e siècle*, Presses Universitaires de Perpignan, 1996, 312 pages, p^o 121 à 154.

³⁷ Arch. Nat., K1221 : *Mémoire sur les différents établissements que le maréchal de Mailly a fait en Roussillon*. Il s'agit d'une description historique et géographique de la province du Roussillon réalisée en 1717, revue et corrigée en 1742 par l'abbé Xaupi, archidiacre de la Cathédrale de Perpignan.

³⁸ Arch. Dép. Pyrénées-Orientales, D21 : *Catalogue des livres de la bibliothèque publique de l'Université de Perpignan, 1786*

³⁹ Arch. Dép. Pyrénées-Orientales, D20 : *Catalogue des livres de la bibliothèque publique de l'Université de Perpignan*, Perpignan, Impr. Reynier, 1771

⁴⁰ Arch. Dép. Pyrénées-Orientales, 18 J 19 : Fonds Archives Ducup de Saint-Paul : J.F.B. Carrère, *Voyage pittoresque de la France avec la description de toutes ses provinces. Province du Roussillon.*, Paris, Ed. Lamy, 1787.

Il est d'ailleurs à noter que , sous le Premier Empire, c'est un ancien recteur de l'université et franc-maçon,⁴¹ Jean-Pierre Campagne, qui est désigné alors comme bibliothécaire et que l'ancien règlement de la bibliothèque est resté en vigueur... Ainsi, on assiste à la permanence de l'institution et de ses hommes. Il semble par conséquent judicieux d'observer les ruptures et les continuités dans cet espace urbain perpignanais en insistant sur cette « transition révolutionnaire » (1760-1830) comme période décisive de maturation de l'espace public.

Les jardins

Si la notion de jardin botanique date, en Europe, de la première moitié du XVI^e siècle, ce type d'institution devait particulièrement se développer au XVIII^e siècle⁴². Ainsi, la création de celui de Perpignan en 1759 survient dans ce contexte propice en participant ainsi à cet élan caractéristique des Lumières. Par lettres patentes du 31 mars 1759, Louis XV enjoignait la création d'un jardin des plantes à Perpignan à la création d'une chaire de Professeur de Botanique à l'université. Toutefois, il convenait de disposer d'un terrain approprié pour y implanter un jardin. C'est encore à la générosité du comte de Mailly que l'université devra la réalisation de cette nouvelle institution. L'université n'ayant pas les moyens de se procurer un jardin des plantes, « Monsieur de Mailly offrit le sien qu'il meubla lui-même à ses dépens de toutes les différentes espèces de plantes qu'il avait pu rassembler »⁴³. En 1778, à la suite d'inondations, ce jardin fut détruit, et le Comte de Mailly proposa un autre de ses jardins qu'il possédait à Perpignan⁴⁴. La décision du pouvoir royal d'instaurer un jardin royal des plantes à Perpignan semble reposer sur la notoriété de la flore de la province du Roussillon. Cela attirait particulièrement les botanistes de l'époque en faisant leur ravissement puisque de par sa position géographique particulière entre mer et montagne, la province permettait de faire côtoyer « les plantes et la végétation des « pays froids » avec celle des « pays chauds »⁴⁵.

Perpignan voit donc fleurir sur ses remparts, un jardin des plantes ainsi qu'un jardin des arbustes tous deux situés dans les bastions inachevés de la Ville Neuve. Ouverts au public pour les promenades⁴⁶. On ne connaît ces promenades aussi « belles qu'étendues et variées » que par des gravures et des descriptions⁴⁷. Ces jardins étaient reliés entre eux par une grande allée de mûriers et on y accédait par des portes décorées. Dans ces jardins, est rassemblée une grande quantité de plantes des Pyrénées et des Alpes. On y dénombrait 3 300 plantes médicinales et exotiques et 2700 roses et arbustes. Les remparts sont alors un immense jardin. Ils sont couverts d'une allée continue plantée de mûriers et qui élargie dans certains endroits forme des petites places couvertes, d'arbres en manière de bosquets. Tous ces aménagements ont fait des remparts de Perpignan les plus beaux, les mieux tenus et les plus agréables du Royaume.

⁴¹ Bibliothèque Nationale de France, Cabinet des manuscrits, fonds maçonnique, F.M² 349 : Tableaux de la loge perpignanaise *Les Frères Réunis* datant de 1788. Jean-Pierre Campagne est recensé dans des tableaux de loges à partir du 24 avril 1788, année où il occupe, le grade de maître et a pour office la garde des sceaux et du Timbre au sein de la loge des *Frères Réunis*.

⁴² Jean-Jacques Amigo, « Le jardin royal des plantes de 1759 à 1859 » dans Jean Sagnes (sous la direction de), *L'Université de Perpignan au XVIII^e siècle*, Presses Universitaires de Perpignan, 1996, 312 pages, p^o 103 à 119.

⁴³ Arch. Nat., Q1 963 X : Domaine royal du Roussillon. Lettres patentes datant de février 1778 adressée au Recteur et au Conseil de l'Université de Perpignan.

⁴⁴ Arch. Nat. : Q1 963 X : Domaine royal du Roussillon : L'université reconnaissante du don fait par de Mailly fait placer cette inscription sur l'entrée principale de l'université : *Concessit fundum lodoix et Maillius Hortus*

⁴⁵ Arch. Dép. Pyrénées-Orientales : Série D : Mémoire de la faculté de médecine en réponse au comité de salubrité, le 30 décembre 1790 : « Bientôt la richesse de notre sol en plantes et autres productions naturelles fit désirer à tous les savants de l'Europe qu'il fut établi un jardin botanique et un cabinet d'histoire naturelle à Perpignan (...) nous avons bientôt vu voisiner dans nos jardins les plantes les plus rares, celles des pays froids avec celles des pays chauds »

⁴⁶ Maurice Gouges, « Le jardin des plantes de Perpignan », Bulletin S.A.S.L. des P.O., 1954, p^o95 à 101

⁴⁷ Arch. Dép. Pyrénées-Orientales, 18 J 19 : Fonds Archives Ducup de Saint-Paul : J.F.B. Carrère, *Voyage pittoresque de la France avec la description de toutes ses provinces. Province du Roussillon.*, Paris, Ed. Lamy, 1787.

Ils ont été aménagés pour la plupart par des militaires, en partie avant l'arrivée de Mailly dans la province⁴⁸. Il semble que la période de longue paix, caractéristique de ce XVIII^e siècle, tend bien à influencer sur l'espace perpignanais où l'objectif prioritaire qui se dégage est alors de repenser la place-forte en l'embellissant. Le jardin est bien le lieu ouvert par excellence et ce qui est donné à voir au public. Ce sont des jardins de démonstration pris sur les fortifications. Or, les fortifications constituent bien la fermeture par définition de la ville. Or, là, le jardin est bien l'ouverture sur la fermeture. On assiste bien à la transformation de l'espace fortifié dans une affectation tout autre, à l'initiative des militaires et tout particulièrement de l'homme de guerre qu'est le maréchal de Mailly.

Le Cabinet d'Histoire Naturelle (à l'Université)

Le renouveau de l'université de Perpignan fut particulièrement propice aux disciplines scientifiques dotées de plusieurs chaires nouvelles. En 1770, un décret de l'Université institue de fait un cabinet d'histoire naturelle, tendant à réunir toutes les productions naturelles de la province. Sa création effective, décidée par le Conseil d'université date du 8 octobre 1770 tout comme la nomination de son premier directeur, Joseph Barthélemy François Carrère, professeur d'anatomie et de chirurgie de l'université⁴⁹. Diverses lettres patentes du roi fixent les missions du directeur dont les maîtres-mots sont la conservation et l'enseignement. Il lui revenait donc d'accroître les collections possédées et de veiller à leur entretien. Pour cela, il procédait à leur vérification annuelle, dressait un état des pièces et signalait les remplacements nécessaires. Il « devait aussi tous les ans, depuis la Pâque jusqu'à la fin de l'année littéraire, sans interruption, les mardi et jeudi de chaque semaine (...) une leçon d'histoire naturelle en Français pendant une heure ou environ »⁵⁰. Organisé par Joseph Barthélemy François Carrère, le cabinet comporte rapidement dès 1773, une collection de 2000 plantes ainsi qu'une grande quantité d'échantillons du règne animal et végétal. Carrère fut donc le premier conservateur des collections d'histoire naturelle de la ville. Sous sa direction, le cabinet limité tout d'abord aux seules productions de la province, devient en trois années fort intéressant. L'herbier regroupait environ 2000 plantes, le secteur minéralogique une grande quantité de métaux, de pétrifications, de cristallisations, de sels, de pierres et de marbres. Le règne animal se distinguait par la variété des êtres qu'il renfermait. Cette dernière partie, outre une collection de poissons, se trouvait enrichie de lithophytes et autres productions de la mer⁵¹. Ainsi, les fondations annexes de l'université tel le Cabinet d'Histoire Naturelle font de la nouvelle université une réalisation majeure qui marque profondément l'urbanisme perpignanais et en change l'esprit. Ainsi, à l'image de la Bibliothèque publique ou du cabinet d'Histoire Naturelle, l'université n'entend pas vivre repliée sur elle-même mais revendique son ouverture sur la ville. En cela, elle est unique en son genre et constitue un véritable modèle pour le royaume.

⁴⁸ Antoine de Roux, *Perpignan de la place forte à la ville ouverte X^e- XX^e siècle*, Perpignan Archives Histoire, Edition des Archives communales de Perpignan, 1996, 499 pages, p°193. Il précise que les plans des archives du Génie montrent que les bastions de la Ville Neuve étaient aménagés en jardin d'agrément avant 1738, en particulier par le major de la place, La Milice.

⁴⁹ Joseph Barthélemy François Carrère, issu d'une famille de médecins, naquit à Perpignan le 24 août 1714. Agrégé de médecine à 20 ans, il occupe les chaires d'anatomie et de chirurgie à l'Université de Perpignan. En 1752, son père, Thomas, illustre homme de science et médecin également, se voit attribuer le poste de Recteur de l'Université. Le 18 avril 1773, Louis XV nomma Joseph Carrère inspecteur général des eaux minérales de la province. Il démissionna de ce fait de ses fonctions universitaires. Il partit s'établir à Paris où ses talents le propulsèrent au sein de l'élite intellectuelle parisienne. Courtisan, il obtient en avril 1766, le titre de médecin du garde meuble du roi et participa au conseil médical ordinaire du roi. Il accéda également aux sociétés des sciences, marque de reconnaissance du cercle fermé et envié des savants. C'est pourquoi, son nom est inscrit dans diverses académies, celle de Paris, Toulouse, Montpellier et même celle de Barcelone. Pour de plus amples renseignements, se référer à J. Lafont, *Les Carrère, une famille de médecins roussillonnais au XVIII^e siècle*, mémoire de maîtrise d'Histoire moderne sous la direction du professeur Gilbert Larguier, Université de Perpignan, 1994.

⁵⁰ Robert Bourgat, « Le cabinet d'Histoire naturelle » dans Jean Sagnes (sous la direction de), *L'Université de Perpignan au XVIII^e siècle*, Presses Universitaires de Perpignan, 1996, 312 pages, p° 155 à 169.

⁵¹ Arch. Dép. Pyrénées-Orientales, 18 J 19 : Fonds Archives Ducup de Saint-Paul : J.F.B. Carrère, *Voyage pittoresque de la France avec la description de toutes ses provinces. Province du Roussillon.*, Paris, Ed. Lamy, 1787.

On assiste au va-et-vient permanent où d'une part, le public pénètre dans l'université et d'autre part, l'université répand ses lumières sur la ville⁵². Rappelons enfin que l'université de Perpignan est, avec l'école de droit de Paris, l'un des deux seuls bâtiments universitaires édifiés dans la France des Lumières de 1715 à 1789.

La Société Royale d'Agriculture

Ce lieu apparaît constituer un intermédiaire entre la loge maçonnique (fermée) et le jardin (ouvert) car s'y côtoient certes des gens choisis mais sans l'initiation ritualisée. Ainsi, la société royale d'agriculture n'est pas un cénacle clos mais bien semi-ouvert. De fait, le recrutement est plus ouvert, plus libre, sans autre limitation que celle d'une expérience agronomique reconnue. Il est de plus, dirigé par un autre homme des Lumières à Perpignan, l'intendant Raymond de Saint Sauveur. L'intendant de la province, Raymond de Saint Sauveur est peu mentionné dans les écrits de ses contemporains. Joseph Jaume dans ses *Mémoires* énonce qu'on ne pouvait le qualifier d'« homme du monde » et « qu'une liaison publique avec une personne de condition modeste l'éloignait en outre des salons »⁵³. Il apparaît, en revanche, soucieux de procurer aux habitants de la province les moyens d'améliorer leur condition de vie, en s'efforçant d'être un administrateur consciencieux⁵⁴. En 1760, un arrêt du Conseil Souverain portait la création d'une société d'agriculture à Perpignan. Il crée, entre autre, cette Société d'Agriculture dans le but d'inciter les habitants à « mieux travailler les terres ». Société formée par vingt-cinq personnes donnant chacune deux louis par an. Les 1200 livres recueillies servaient à « former des prix, des encouragements sur tous les objets relatifs à la production, à la taille et à la culture des arbres »⁵⁵. Saint Sauveur se rattache par là même au grand mouvement d'intérêt pour l'agriculture qui caractérise la deuxième moitié du XVIII^e siècle dont les protagonistes les plus actifs sont les physiocrates. Son souci semble de créer un organisme mêlant agriculture et philosophie et où le choix des membres n'est pas neutre. Le recrutement semble faire appel aux notables locaux avec une mobilisation des propriétaires et des praticiens. Cette nouvelle création encouragée par la confiance de l'intendant en Roussillon jouit d'une immédiate reconnaissance de notoriété et d'une coordination qui manquent aux origines des sociétés savantes, particulièrement à la Franc-maçonnerie. Il n'est donc pas étonnant de retrouver parmi les vingt-cinq protagonistes principaux de sa création, quatorze francs-maçons⁵⁶. Pour eux, il s'agit de répandre une connaissance agronomique neuve, fondée sur des expériences, des enquêtes et des discussions.

Les Cafés

Vers 1756, les premiers cafés s'ouvrent sur la place de la Loge, face au théâtre⁵⁷. Le café, est, à Perpignan, une nouvelle forme de sociabilité urbaine où se côtoient des gens de milieux divers. Il s'inscrit donc en tant qu'espace public où les barrières sociales de la société de l'Ancien Régime semblent, en son sein, temporairement gommées. C'est en effet un lieu de sociabilité plus mêlé, apprécié par la jeunesse. Le café va progressivement s'insérer dans les interstices de la sociabilité à Perpignan, au cours du XVIII^e en offrant un endroit au carrefour entre le cabaret, la taverne qui est plus populaire et plus propice aux idées traditionnelles et traditionalistes et l'académie plus aristocratique.

⁵² Gilbert Larguier, « Les Lumières dans la ville » dans Jean Sagnes (sous la direction de), *L'Université de Perpignan au XVIII^e siècle*, Presses Universitaires de Perpignan, 1996, 312 pages, p° 31 à 45.

⁵³ *Mémoires* de M. Joseph Jaume, avocat au Conseil Souverain, professeur à l'Université de Perpignan, Imprimerie Ch. Latrobe, Perpignan, 1894.

⁵⁴ Pour cela, il n'y a qu'à voir son ouvrage rédigé sur le Roussillon, publié à Paris en 1790, faisant état des *Comptes de l'Administration* pour apprécier le sérieux qui le caractérisait.

⁵⁵ Raymond de Saint Sauveur, *Comptes de l'Administration*, Paris, 1790, p°80.

⁵⁶ Arch. Dép. Pyrénées-Orientales : Maurice Gouges « Notes sur les deux premières sociétés d'agriculture de Perpignan », revue C.E.R.C.A., 1920, p°91.

⁵⁷ Arch. Dép. Pyrénées-Orientales, 1C 1604 : Plan de la place de la Loge à Perpignan portant emplacement des trois cafés de François Désarnaud et Cabanis, à côté de celui du « curé de Saint Jean ». L'attraction des cafés et des spectacles incitent l'évêque à émettre en 1777 une « constitution synodale relative au jeu dans les cafés et à la fréquentation des spectacles.

Il se positionne comme étant moins fermé qu'un salon aristocratique et moins élitiste qu'une Académie, il est en principe ouvert à tous. C'est dans ces enceintes là que se diffusent aussi les idées éclairées et où se forge l'opinion publique, encouragée par la présence de la presse. Il rencontre un tel engouement auprès des perpignanais et son succès est tel qu'il va même jusqu'à supplanter les tavernes puisqu'un autre café, « ajoutant à la nouveauté du liquide un confort que le client ne trouve pas au cabaret », s'implante rue des Tavernes vieilles, concurrençant désormais sur le terrain les établissements du même nom⁵⁸.

Le cabinet de lecture du libraire Lecomte

Le rayonnement du livre est l'un des phénomènes majeurs du siècle des Lumières où surtout en province, l'intermédiaire privilégié avec le livre est alors le libraire. Vecteur de diffusion des idées, les librairies-imprimeries se développent à Perpignan. Cependant, le pouvoir royal soumet à autorisation le nombre d'imprimeurs⁵⁹. Les autorités municipales favorisent pour leur part l'implantation des librairies. Le commerce des livres nouveaux connaît ainsi un essor brillant à Perpignan⁶⁰ « dans une ville où il y a nombre de personnes, qui font profession de littérature tant par les Humanités que par les Hautes Sciences »⁶¹. Cela permet d'abord à une clientèle aisée d'acquérir des ouvrages au sein même de la ville alors qu'elle se fournissait auparavant auprès des libraires des grandes villes de Paris, Montpellier et Toulouse⁶². A Perpignan, l'approvisionnement en livres se déroulait chez le libraire et franc-maçon Claude Lecomte⁶³. On détient les registres des caisses-clients, de 1744 à 1775, de ce libraire qui exerça son activité de 1771 à 1786 où il dirige encore son imprimerie⁶⁴.

⁵⁸Jean Guibeaud « Origines et historique des rues de Perpignan », articles publiés dans divers journaux locaux, 1894- 1904.

⁵⁹ Arch. Dép. Pyrénées-Orientales, 112 EDT 1152 : Requête déposée par Guillaume Lecomte et François Le Roux, le 21 avril 1742 auprès des consuls de Perpignan pour exercer le métier de marchand-libraire. Cette demande de brevets de libraires leur ait accordée le 2 octobre 1742.

⁶⁰ Arch. Dép. Pyrénées-Orientales, 3 J 462 : Catalogues et prospectus témoignant de la multiplication des publications et de leur diffusion par les libraires perpignanais.

Arch. Dép. Pyrénées-Orientales, 3 J 95 : Lettre du libraire Crozat, en 1762, pour passer commande du premier volume des planches de l'encyclopédie ainsi que des 14 volumes de *l'Histoire naturelle* de Buffon.

⁶¹Arch. Dép. Pyrénées-Orientales : citation extraite de Clément Riot, *La presse roussillonnaise : répertoire des journaux, revues, almanachs et périodiques*, Prades, Terra Nostra, 1987, 365 pages. Ce dernier relate les débuts de la presse écrite en Roussillon (les « Affiches du Roussillon », 1760) ainsi que de la diffusion de l'Encyclopédie à Perpignan. Relais de diffusion clandestine depuis Lyon vers Barcelone, la ville de Perpignan tient ensuite « un rang très honorable dans la distribution de l'Encyclopédie de Neufchâtel » éditée de 1779 à 1781. Les marchands-colporteurs participent également à la circulation des ouvrages

⁶² Arch. Dép. Pyrénées-Orientales, 3 J 130 : Lettre de Madame d'Albaret, datant de 1765, dans laquelle elle passe commande auprès d'un libraire toulousain de l'ouvrage *Variations de la Monarchie française*.

Arch. Dép. Pyrénées-Orientales, 1C 307 : Lettre du médecin Pierre Carrère datant du 28 mars 1782, au sujet d'une annonce à diffuser dans la presse afin de promouvoir les eaux minérales du Roussillon à la demande de la société royale de médecine de Paris et de l'intendant de la province du Roussillon, Raymond de Saint Sauveur. Pierre Carrère témoigne dans ce courrier de sa solide connaissance du réseau de presse parisien.

⁶³ Bibliothèque Nationale de France, Cabinet des manuscrits, fonds maçonnique, F.M² 349 : tableaux de la loge de *La Sociabilité*. Les archives « russes » du Grand Orient de France le mentionne déjà dans les années 1760 dans cet atelier.

⁶⁴ Joachim Comet, *L'imprimerie à Perpignan depuis les origines jusqu'à nos jours*, Extrait du XLIX^e Bulletin de la S.A.S.L. des P.O., Perpignan, Imprimerie J.Comet, 1908, 140 pages. P^o 107 : « Claude a succédé à son oncle Guillaume-Simon qui a déjà manifesté ce désir. Il est signalé dans l'état des imprimeurs de 1772, qui est encore le même en 1776 : L'état des imprimeurs et libraires établis dans le Roussillon mentionne Jean-Baptiste Reynier, libraire à Perpignan Joseph-François Reynier, imprimeur-libraire à Perpignan, Claude Lecomte, imprimeur-libraire à Perpignan, Jacques Dupuy, libraire à Perpignan, Jean Gouilly, libraire à Perpignan, qui sollicite à diverses reprises le brevet de Claude Lecomte, qui lui, ne paraît pas avoir été heureux dans son commerce.

De nombreux ouvrages de lui sont pendant à signaler:

-1770 : « Observations sur le droit public de la principauté de Catalogne »

- 1771 : « Procès-verbal pour l'instance entre l'ordre des avocats et le corps des bourgeois de Perpignan »

-1771 : « Réponse aux Recherches anatomiques de Costa »

- 1772 : « Dissertatio medica de Retrogrado Sanguinis Motu »

La première page du document est riche d'intérêt car elle mentionne le nom, la profession, le titre du livre acheté ou emprunté. La possibilité de pouvoir emprunter des ouvrages chez un libraire révèle que son local n'avait pas seulement une finalité commerciale. Un cabinet de lecture devait être contigu à la boutique du libraire. Là, les clients avaient ainsi l'occasion de lire à l'intérieur du bâtiment sans être tenu d'acheter. A travers les registres tenus par Claude Lecomte, il se dégage que tout le public cultivé du Roussillon a fréquenté, de façon plus ou moins régulière, ce lieu à l'époque : officiers de garnison, prêtres, avocats, notaires, professeurs, étudiants, comédiens, ordres religieux et même l'évêque. On prend même la mesure que l'ordre des Capucins, congrégation réputée peu encline à la lecture, ainsi que les jésuites sont d'excellents clients. Professeurs et étudiants de l'Université de Perpignan fréquentent assidûment la librairie de Lecomte avant et après la rénovation de l'Université pourtant dotée d'une bibliothèque publique. Ainsi, à part l'avocat François Fossa qui se fournissait à l'extérieur, on relève parmi les clients du libraire, les noms de Monsieur de Mailly, de Joseph Jaume, de Joseph Costa, du célèbre médecin Carrère, de Jean-Pierre Campagne, des chirurgiens Carcassonne et Massot, du recteur Banyuls de Montferrer qui, bien sûr, achètent des ouvrages dans leurs domaines de prédilection mais aussi des classiques de l'Antiquité latine et grecque et des publications inspirées de l'esprit des lumières, comme les pensées de Voltaire que se procurera également Lescure, l'ingénieur des Ponts et Chaussées qui construira, à partir de 1760, le bâtiment de l'université. Les étudiants aussi sont clients, même ceux peu fortunés, comme cet étudiant en droit nommé Carbonell qui, pour payer un ouvrage pédagogique, apporte comme acompte au libraire une caisse de haricots⁶⁵. A l'intérieur de cette boutique, tout le milieu intellectuel se côtoya et se fréquenta. Des échanges culturels portant sur des thèmes philosophiques et littéraires se façonnèrent sans aucun doute entre les clients et le marchand. Ce genre de discussion faisait partie intégrante du savoir-vivre au XVIII^e siècle. Certaines des lectures achetées étaient révélatrices de l'esprit du siècle. Ainsi, un officier de Bourgogne, Monsieur Guivary lisait *un libertin en campagne, la coquette punie, l'heureuse esclave, l'amour en fureur, Zadig* de Voltaire. Un autre officier, méditait sur l'ouvrage *un homme de qualité*. Monsieur Anglès, le 4 août 1744 acheta le *Dictionnaire des commerçants* et *Les devoirs de l'homme et du citoyen*. Le fils du procureur Marigot commanda une remontrance du parlement. Le comte de Durban semblait être un client régulier. Le 29 Janvier 1749, il consulta *Les mémoires pour la vie d'un prince*, le 3 juin 1749 il prit *Zadig* de Voltaire et le 31 octobre, *Le théâtre de l'univers en poèmes*. Le conseiller et marquis de Saleilles feuilleta *Ménages des champs ou Villes*, une oeuvre de Racine et *L'abrégé de l'histoire ecclésiastique*. Le 19 août 1752, un capitaine, Monsieur de Chavigny parcourut *L'essai sur la marine et sur le commerce*. Le concierge de l'Université, Louis Ville consulta en 1763 *Le secret des francs-maçons* et s'en porta acquéreur. Le Chevalier de Selva acquis, lui, en 1768 également une *Brochure des francs-maçons* et *L'histoire de la Bible*, en 1772. En général, le libraire ne disposait pas seulement de livres mais aussi de revues provinciales et parisiennes comme le journal des savants, le journal des sciences et des beaux arts, journal politique et littéraire, journal du théâtre et

- 1772 : « Almanach du Roussillon »

- 1773 : « Novena del glorios patriarca sant Josep molt eficaz per alcançar del senyor, ab sa intercesio, favor y remey en nostras necessitats, traduhida de castella en vulgar idioma catala perlo molt Reverend Rafael Crusat, En Perpinya, en casa de C. Lecomte, impressor del Rey, à la llotja »

- 1777 : « Réponse pour le marquis d'Oms »

- 1778 : « Novena del glorios patriarca Sant Josep

- 1780 : « Vida et novena de las gloriosas santas, verges y martyrz, Justa y Rufina, patronas singulares y tutelars de la ciudad de Sevilla y de la vila de Prats de Mollo, any 1731, A Perpinya, en casa de C. Le Comte, 1780.

- 1781 : « Elogis de Santa Justa y Rufina »

- 1785 : « Goigs en alabança de la Verge Maria de Vida » En perpinyà, en casa de C. Le Comte, Estamper del rey, 1785

- 1786 : « Goigs de nostra senyora dels Angels de la Porciuncula los quals se cantan en la iglesia, En perpinyà, en casa de C. Le Comte, Impressor del rey, any 1786

On remarquera que cet imprimeur écrit son nom tantôt en un seul mot, et d'autres fois en deux mots. Son oncle l'écrivait, au début, en un seul mot, mais lui l'a écrit le plus souvent en deux.

⁶⁵Arch. Dép. Pyrénées-Orientales : Série 1 J 53/1 : Registres des caisses-clients de M. Lecomte, marchand libraire, de 1744-1755

Ibid, 1 J 53/2 : Registres des caisses-clients de M. Lecomte, marchand libraire, de 1753-1768

Ibid, 1 J 53/3 : Registres des caisses-clients de M. Lecomte, marchand libraire, de 1768-1775

du mercure de France. Le libraire commandait des ouvrages à Montpellier selon les commandes passées par ses lecteurs qui voulaient être au courant des nouveautés⁶⁶. Mais comme tout libraire, Monsieur Lecomte devait écouler à ses clients des livres interdits qui ne pouvaient être inscrits dans les registres. Il s'agissait de livres censurés par le pouvoir car considérés comme séditionnels⁶⁷. Le cabinet de lecture, attaché à la librairie de Claude Lecomte s'affirme comme un lieu « éclairé » ouvert où le livre occupe une place de choix dans la réflexion et comme relais du savoir pour tout érudit. La lecture n'était plus seulement considérée comme un divertissement mais faisait partie intégrante de l'éducation d'un homme éclairé.

Les bals

Les fêtes collectives marquent un paroxysme dans l'expression de la sociabilité d'Ancien Régime. La province du Roussillon est le théâtre de bals privés⁶⁸ et de bals publics, masqués ou non masqués⁶⁹. A Perpignan, le Comte de Mailly, gouverneur militaire, assisté par la marquise de Blanes donnent de grands bals privés somptueux, assidûment fréquentés par la garnison,⁷⁰ dans la grande salle de la maison de Campredon. L'hôtel était situé rue du Théâtre et communiquait avec la rue de la Fusterie. Il occupait les deux maisons situées vis-à-vis de celle de M. Delcros. Le propriétaire et héritier des Campredon était à cette époque Bonaventure Campredon de Caramany⁷¹.

Les régisseurs du théâtre donnent également de nombreux bals masqués, quatorze plus précisément au tournant de l'année 1779-1780⁷². Le goût de la danse se traduit par de grands bals publics donnés sur la place de l'hôtel de ville en de grandes occasions. Les consuls chargent les artisans d'animer le bal, recevant « tantôt les dames, tantôt la Bourgeoisie, tantôt les femmes d'artisans ». Il y a aussi des « moments pour le peuple » et « parfois tous les états confondus dansent ensemble ». Ces bals réglementés concernent aussi certains corps de métiers ou bien regroupent toutes les catégories sociales⁷³. Il semble également que la salle de spectacle, sise à la loge de mer, soit utilisée à l'occasion de bals publics comme ce fut le cas en 1776 où les consuls informent que sur la sollicitation de M. de Chollet et de M. de Mailly, ils ont permis des bals publics pendant le carnaval à la salle de spectacles. La recette s'étant élevée à 1120 livres 17 sols fut utilisée pour procéder aux

⁶⁶ Arch. Dép. Pyrénées-Orientales, 1J167/16 : Correspondance entretenue entre l'avocat Joseph Noguer et un académicien de Lyon composée de deux lettres conservées datant du 21 février 1784 et 12 juin 1784.

⁶⁷ Robert Darnton, *Edition et sédition : l'univers de la littérature clandestine au XVIII^e siècle*, Paris, Gallimard, 1991, 278 pages.

⁶⁸ Arch. Dép. Pyrénées-Orientales, 14 Bp110 : Procédures Criminelles de 1732-1769 : Requête de Donat (père et fils) contre Pierre Ancessy dans laquelle Joseph Donat, mercader, précise qu'il se rend masqué à un bal masqué dans la nuit du mardi-gras de février 1762. Bal qui a lieu chez le nommé Carrère dans la rue des Cordeliers, paroisse Saint Mathieu. De l'autre côté, se trouve la maison de la Marquise de Blanes. Puis, il quitte la demeure afin de voir s'il y a d'autres bals masqués ailleurs.

⁶⁹ Arch. Dép. Pyrénées-Orientales, 18 J 19 : Fonds Archives Ducup de Saint-Paul : J.F.B. Carrère, *Voyage pittoresque de la France avec la description de toutes ses provinces. Province du Roussillon.*, Paris, Ed. Lamy, 1787. J.F.B. Carrère y décrit les bals masqués perpignanais où « Personne ... ne peut être reçu qu'en habit de masque ... la place (est) décorée, couverte d'une foule prodigieuse, portant des costumes aussi variés que multipliés, éclairés d'une grande quantité de flambeaux, les croisées de l'Hôtel de Ville remplies de personnes de tout état. »

⁷⁰ Arch. Dép. Pyrénées-Orientales : *Mémoires* du chevalier de Mautort (Louis-François de Paule Tillette), Capitaine au Régiment d'Austrasie, Chevalier de l'Ordre Royal et militaire de Saint Louis (1752- 1802), Paris, Librairie Plon, 1895, 512 pages. Ce dernier narre avec force détails que le Maréchal de Mailly « donnait des fêtes de temps en temps (...) la garnison allait beaucoup chez lui et n'avait qu'à s'en louer ».

⁷¹ Arch. Dép. Pyrénées-Orientales : *Mémoires*, de Joseph Jaume, avocat au Conseil Souverain, professeur à l'Université de Perpignan, Imprimerie Charles Latrobe, Perpignan, 1894, p°15.

⁷² Philippe Torreilles, *Perpignan pendant la Révolution*, 3 Tomes, Perpignan, Imprimerie Charles Latrobe, 1896-1897. Tome I, 432 pages, p°89.

⁷³ Arch. Dép. Pyrénées-Orientales, 18 J 19 : Fonds Archives Ducup de Saint-Paul : J.F.B. Carrère, *Voyage pittoresque de la France avec la description de toutes ses provinces. Province du Roussillon.*, Paris, Ed. Lamy, 1787.

réparations nécessaires de cette salle. Des bals publics sont donnés dans cette salle, tous les dimanches, en juin 1779⁷⁴.

Les salons

L'hôtel du commandement est, à Perpignan, le centre de la vie de salon, autre lieu d'échanges culturels. Joseph Jaume, dans ses *Mémoires*,⁷⁵ et le Chevalier de Mautort,⁷⁶ dévoilent que la société perpignanaise se pressait dans les salons de M. de Mailly passant de là dans ceux de la Marquise de Blanes. De même, les réunions mondaines apparaissent très courues chez les d'Aguilar, de Bon et de Chollet réunissant toute l'élite de la province⁷⁷. Les aristocrates et les gens bien nés en Roussillon semblent animer également le théâtre de société où, sur la scène de l'entre-soi, ils se font acteurs et spectateurs d'eux-mêmes associant le divertissement lettré et mondain aux jeux de la séduction. A ce propos, le notaire Sauveur Jaume, frère de Joseph, écrit en 1769, « de toutes les sociétés, il n'en est pas de plus intime et de plus capable de remplir l'âme de douceur qu'on peut se procurer sur terre, que celle qui réunit les deux sexes »⁷⁸. Les salons, nommés significativement « sociétés » dans les archives, répandent en s'épanouissant dans le monde les mœurs et le goût dans la province du Roussillon. Ils adoptent les « usages du monde » pour adhérer à une sociabilité mondaine, dont les codes de reconnaissance, de réputation et de distinction sont issus du modèle de la sociabilité de cour. Ils se déplacent en carrosse tels les Marquis d'Aguilar, d'Oms ou encore de Ros⁷⁹ et les dames, à l'image de Madame de Réart Copons, se parent de coiffures telles celles portées par Madame de Pompadour pour « honorer, disent-elles, le Maréchal de Mailly »⁸⁰. Les salons perpignans se déterminent donc comme des théâtres mondains où on affirme sa distinction et où les hôtes se reconnaissent le droit exclusif d'en qualifier ceux qui en sont dignes d'en être.

L'espace des Lumières à Perpignan apparaît pluriel à géométrie, à géographie et à intensité variables. En revanche, la sociabilité en est bien le ciment d'où son intérêt en tant que miroir où « un individu, un groupe se projette, projette ses aspirations, ses ambitions, ses normes »⁸¹. Il semble que les sociétés savantes perpignanaises permettent la propagation des Lumières et l'intégration des élites provinciales dans un commun univers de sociabilité et de culture, toutefois il

⁷⁴ Arch. Dép. Pyrénées-Orientales, 1C 1586/ 1C 1587 : Théâtre de Perpignan : Lettre des Consuls autorisant la tenue de bals publics en 1776.

⁷⁵ Arch. Dép. Pyrénées-Orientales, *Mémoires*, de Joseph Jaume, avocat au Conseil Souverain, professeur à l'Université de Perpignan, Imprimerie Charles Latrobe, Perpignan, 1894, p°15.

⁷⁶ Arch. Dép. Pyrénées-Orientales, *Mémoires* du chevalier de Mautort (Louis-François de Paule Tillette), Capitaine au Régiment d'Austrasie, Chevalier de l'Ordre Royal et militaire de Saint Louis (1752- 1802), Paris, Librairie Plon, 1895, 512 pages. Né à Abbeville le 3 avril 1752 ; gentilhomme de petite noblesse. Après de bonnes études au collège de Juilly, il entra le 15 octobre 1768, comme volontaire au régiment de Champagne. Il quitta Abbeville au commencement d'octobre 1768 pour se rendre à Perpignan, près des frontières d'Espagne, où le régiment était en garnison depuis dix-huit mois (p°17). Initié à la loge militaire de la *Parfaite Union* lors de son séjour à Perpignan. Il y séjourne avec le régiment de Champagne jusqu'en février 1769 où il reçut son ordre de départ pour Toulon (p°27) avant d'entreprendre la campagne de Corse de 1769. Nommé sous-lieutenant en 1771, lieutenant en 1776, il fut promu capitaine en 1780. Embarqué la même année avec son régiment, il resta 5 ans dans l'Inde. De retour en France en 1785, il reçut la croix de l'Ordre royal et militaire de Saint Louis en 1790. Emigré en 1792, il vit misérablement pendant dix années, profita de l'amnistie de 1802 pour rentrer dans son pays et revint s'établir à Abbeville. Sa vie si agitée pendant trente ans, se termina paisiblement à Abbeville le 4 juin 1812 : il succomba des suites d'une maladie du foie contractée aux Indes.

⁷⁷ Arch. Dép. Pyrénées-Orientales, 53 J 194 : Pré-inventaire de l'hôtel de Lazerme : Discours de l'avocat Jacomet le 16 octobre 1901 où il relate la vie de salons roussillonnais sous l'Ancien Régime.

⁷⁸ Citation dans Philippe Torreilles, *Perpignan pendant la Révolution*, 3 Tomes, Perpignan, Imprimerie Charles Latrobe, 1896-1897. Tome I, p°89.

⁷⁹ Arch. Dép. Pyrénées-Orientales, L 426 : se référer aux listes de voitures contenues dans les inventaires des émigrés, dressées en 1791.

⁸⁰ Arch. Dép. Pyrénées-Orientales, 1E 262 : Famille de Copons : Lettre écrite par Madame Réart de Copons à Jaume.

⁸¹ Communication de Pierre-Yves Beaurepaire, « Elites provinciales et Franc-maçonnerie au XVIII^e siècle » réalisée au séminaire de Michel Cassan en janvier 1999.

était indispensable de mettre également en évidence que d'autres institutions assument ces fonctions telle la Société royale d'Agriculture, le cabinet d'Histoire naturelle ou encore la Bibliothèque publique. Braquer un projecteur puissant sur ces diverses institutions de la « république des lettres » permet d'apprécier les caractéristiques propres du mouvement des Lumières roussillonnais. L'action collective de ces institutions semblent s'opérer selon deux modalités principales. L'affiliation apparaît l'attribution d'une dignité et la participation, quant à elle, est la mise en acte d'une pratique sociale.

L'espace des Lumières a pu s'insérer dans le maillage du tissu provincial catalan car il répondait aux aspirations profondes des élites locales et parce qu'il bénéficiait de la haute protection du Maréchal de Noailles et surtout du Maréchal de Mailly. Joseph Mailly d'Haucourt, a profondément influé sur l'espace « éclairé » à Perpignan en se révélant la cheville ouvrière des Lumières en Roussillon. Omnipotent et omniprésent, il a donné l'impulsion nécessaire pour concrétiser de nouveaux projets n'hésitant pas à contribuer de ses propres deniers pour faciliter leur exécution. Toutefois, il faut souligner qu'il a, aussi, largement conditionné et entériné le processus d'ouverture ou de fermeture de ces sphères sociables à Perpignan. Ses divers ouvrages⁸² reflètent les transformations du cadre urbain de Perpignan et du Roussillon durant la deuxième partie du XVIII^e siècle. Par conséquent, **l'espace des Lumières** est bien en Roussillon l'absorption d'un ancien espace par l'élite éclairée pour en édifier un nouveau. Preuve en atteste l'ensemble du programme de construction pour l'éducation, qui fut mis en place sous l'égide du Maréchal de Mailly où la ville fut repensée et influencée par cet esprit nouveau⁸³. Tout d'abord, on assiste à la métamorphose de la Loge de mer en théâtre, puis l'ancienne fonderie de canons des rois d'Espagne en école militaire⁸⁴. L'ancienne université est aménagée en bâtiment fonctionnel de style français car la refonte des enseignements exige la construction d'un bâtiment adapté. Le Comte de Mailly, dans son souci de créer des Ecoles, s'occupa aussi de l'éducation des enfants, dont les parents de condition modeste ne pouvaient prétendre à envoyer leurs enfants à l'université ou à l'école militaire. Il rétablit ainsi le « couvent des enseignantes » où ces enfants recevaient l'instruction gratuite⁸⁵. Le XVIII^e siècle roussillonnais se dévoile comme un des moments privilégiés de l'histoire où la conjonction des efforts conjugués permet des réalisations atypiques qui s'inscrivent dans des espaces différents sous les auspices des Lumières. Cet **espace des Lumières** se présente comme une vitrine ouverte de la France des Lumières sur la province de Roussillon où l'élite cultivée participe avec enthousiasme à ce projet culturel que l'esprit des Lumières dirige.

⁸² Notamment la nouvelle université, les jardins de la Ville Neuve, la salle de spectacle de la loge, l'école militaire, les nouvelles routes royales, l'aménagement de Port-Vendres.

⁸³ Arch. Nat., K1221 n°5: *Mémoire sur les différents établissements que le maréchal de Mailly a fait en Roussillon*. Il s'agit d'une description historique et géographique de la province du Roussillon réalisée en 1717, revue et corrigée en 1742 par l'abbé Xaupi, archidiacre de la Cathédrale de Perpignan.

⁸⁴ Car si l'élite bourgeoise fut formée dans le Collège de Py (créé en 1676) et au sein du Collège royal (Jésuites) dans les années 1730, c'est précisément dans l'Académie que se formera la noblesse catalane. Ces collèges ont permis tous deux de placer Perpignan au niveau culturel de la plupart des villes de grandeur moyenne du Royaume.

⁸⁵ Arch. Dép. Pyrénées-Orientales, 1 C 1339 : Le Couvent des Bénédictines de Notre Dame de Béziers ou *Enseignantes* est venu s'implanter à Perpignan après 1659 pour répandre l'usage de la langue française dans la petite bourgeoisie. Elles assuraient une classe gratuite pour soixante filles d'artisans. Leur nombre avait cependant diminué de plus du tiers depuis 1723. Par la suite le couvent des enseignantes devint un refuge dit « du repentir pour les filles de mauvaise vie ». En revanche, ce fut la seule maison d'instruction gratuite pour les filles et la seule de la province où la langue française fut constamment enseignée et parlée.